

Jean-Claude Caron

# Simon Deutz, un Judas romantique



| ÉPOQUES |

| Champ Vallon |



ÉPOQUES  
EST UNE COLLECTION  
DIRIGÉE PAR  
JOËL CORNETTE

*Illustration de couverture :*

Benoît-Hermogaste Molin (1810-1894), *Le Baiser rendu (Judas et Satan)*.

Huile sur toile, 91,4 x 73,1 cm, Musée des Beaux-Arts de Chambéry

*Dans cette œuvre imprégnée d'un romantisme tardif, exposée au Salon de 1880, le peintre fait référence, en un jeu de miroir, au baiser donné par Judas au Christ pour désigner aux gardes du Sanhédrin l'homme à arrêter.*

© 2019, CHAMP VALLON, 01350 Ceyzérieu  
[www.champ-vallon.com](http://www.champ-vallon.com)  
ISBN 979-10-267-795-0  
ISSN 0298-4792

SIMON DEUTZ, UN JUDAS ROMANTIQUE

## DU MÊME AUTEUR

### Ouvrages de recherche

- Généralisations romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier latin (1814-1851)*, Armand Colin, 1991.
- À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Aubier, 1999.
- L'Été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)*, Aubier, 2002.
- Les Feux de la discorde. Conflit et incendie dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Hachette-Littérature, 2006.
- Frères de sang. La guerre civile en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Champ Vallon, 2009.
- Les Deux Vies du général Foy (1775-1825), guerrier et législateur*, Champ Vallon, 2014.

### Ouvrages de synthèse et manuels

- La France de 1815 à 1848*, Paris, Armand Colin, 1993, coll. « Coursus », 2000.
- La Nation, l'État et la démocratie en France de 1789 à 1914*, Armand Colin, 1995, coll. « U ».
- (Avec Michel Vernus) *L'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Des nations aux nationalismes, 1815-1914*, Armand Colin, 1996, coll. « U ».
- (Avec Jacques-Olivier Boudon et Jean-Claude Yon), *Religion et culture en Europe au 19<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, 2001, coll. « U ».
- Trois journées qui ébranlèrent la monarchie. La révolution de 1830*, Larousse, 2010.

### Direction d'ouvrages

- (Avec Philippe Bourdin et Mathias Bernard), *L'Incident électoral de la Révolution française à la V<sup>e</sup> République*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2002.
- (Avec Annie Stora-Lamarre), *Hugo politique*, actes du colloque de Besançon (2002), Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2004.
- (Avec Philippe Bourdin et Mathias Bernard), *La Voix et le geste. Une approche culturelle de la violence sociopolitique*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2005.
- (Avec Frédéric Chauvaud), *Les Campagnes dans les sociétés européennes. France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.
- (Avec Annie Stora-Lamarre et Jean-Jacques Yvoret), *Les Âmes mal nées. Jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.
- (Avec Frédéric Chauvaud, Emmanuel Fureix, Jean-Noël Luc), *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2008.
- (Avec Sylvie Aprile et Emmanuel Fureix), *La Liberté guidant les peuples. Les révolutions de 1830 en Europe*, Champ Vallon, 2013.
- (Avec Laurent Lamoine et Natividas Planas), *Entre traces mémorielles et marques corporelles. Regards sur l'ennemi de l'Antiquité à nos jours*, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2014.
- Paris, l'insurrection capitale*, Champ Vallon, 2014.
- (Avec Jean-Philippe Luis), *Rien appris, rien oublié? Les Restaurations dans l'Europe postnapoléonienne (1815-1830)*, PUR, 2015.
- (Avec Philippe Bourdin), *L'Homme politique et la presse. De Camille Desmoulins à Émile de Girardin*, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2018.
- (Avec Nathalie Ponsard), *La France en guerre. Cinq « années terribles »*, PUR, 2018

Jean-Claude Caron

*SIMON DEUTZ*

*UN JUDAS ROMANTIQUE*

Champ Vallon

Je dédie ce livre à Johan, Ava et Liv, qui écriront la suite de l'Histoire.



Portrait de Simon Deutz.

Extrait de Ty... Morel, *La Vérité sur l'arrestation de Madame, duchesse de Berry, ou les mensonges de Deutz dévoilés*, Dentu, 1836.

## Une chaise historique

« La réputation... Eh! bien, moi aussi je me ferai une réputation, une réputation continentale, universelle. Mon nom appartiendra à l'histoire; de grandes et terribles pages porteront mon nom; mon nom sera dans toutes les bouches; et vous autres, mesdames, vous montrerez aux étrangers la chaise où je suis assis à cette heure; vous leur direz les paroles que je vous dis. Pendant longtemps il ne sera parlé que de moi. » La plus jeune des demoiselles se leva et marqua avec de la craie le dos de la chaise et la place où se posaient les pieds de la chaise »<sup>1</sup>. Cette scène, à l'évidence imaginaire, est censée se passer en novembre 1832 dans l'hôtel de Nantes où réside Simon Deutz, conversant librement avec les filles de l'aubergiste, alors qu'il s'apprête à livrer à la police de Thiers, ministre de l'Intérieur, la duchesse de Berry. Celle-ci, ayant échoué à soulever le Midi puis la Vendée pour chasser Louis-Philippe et placer son propre fils, le duc de Bordeaux, sur le trône, se cache dans la ville bretonne, attendant de quitter la France pour repartir en exil.

« Deutz, il y a des noms qui deviennent des injures mortelles », assène Alexandre Dumas<sup>2</sup>, tandis que la notice du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse stigmatise ce « juif apostat » animé par des « idées vaniteuses » et des « instincts rapaces », « qui a couvert son nom d'infamie en trahissant la confiance d'une femme, en vendant à prix d'or la duchesse de Berri [sic] » : Deutz est un nom qui « restera à jamais flétri dans l'histoire »<sup>3</sup>. En 1896 encore, alors que

1. Baron Fortuné de Cholet, *Madame, Nantes, Blaye*, Paris, chez l'éditeur, Hivert, libraire-éditeur, et Dentu, 1833, p. 169-170.

2. Alexandre Dumas, *Le Dernier Roi des Français, 1771 à 1851. Histoire de la vie politique et privée de Louis-Philippe*, Montréal, Le Joyeux Roger, 2009, p. 445.

3. Article « Deutz (Simon) », in Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 6, Paris, Librairie classique Larousse et Boyer, 1870, p. 636.

l'affaire Dreyfus s'impose dans le débat politique, l'annonce suivante est publiée dans le *Journal des Débats*: « Le nom du Deutz qui livra la duchesse de Berry, venant d'être cité à diverses reprises au Parlement et dans la presse, Mme Nicolas Deutz, 32, rue Ballu, nous prie de rappeler qu'il n'existe aucun lien de parenté ou d'alliance entre sa famille et celle de ce Deutz, dont les descendants ont d'ailleurs changé de nom »<sup>1</sup>. La persistance du registre de l'infamie associé au nom de Deutz jusque dans la France de la Belle Époque ne laisse pas de surprendre. Car, de nos jours, l'homme est depuis longtemps tombé dans les oubliettes de l'histoire, qui, malgré quelques exceptions, n'a guère retenu son nom. On est loin, donc, du souci prêté à Deutz de rester dans la mémoire des hommes grâce à une réputation « continentale, universelle ».

Et lorsqu'il est mentionné, la légende noire prend largement le dessus. Paul Klein réduit sa dimension à celle d'un « aventurier falot et sans scrupules »<sup>2</sup>, tandis que Philippe E. Landau résume ainsi sa postérité: « Le nom de Simon Deutz symbolisera, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la figure du juif apatride et capable de trahison »<sup>3</sup>. Une récente biographe de la duchesse de Berry en fait un personnage « paranoïaque, mégalomane et mythomane, qui campe l'archétype parfait du traître » et encore un « homme tourmenté, indécis, faible comme un enfant »<sup>4</sup>. Sur la toile, les sites légitimistes, tout en veillant à ne pas tomber dans l'accusation d'antisémitisme, manient l'ambiguïté: « Comme ce fut parfois le cas ailleurs, il [Simon Deutz] sut, en cette période de philo-sémitisme, tirer le profit le plus prosaïque et le plus rapide de sa conversion... auprès du pape lui-même »<sup>5</sup> – un rappel de la supposée générosité de Léon XII puis de Pie VIII à son égard. On trouvait même en 2015 sur le site de commerce en ligne ebay l'appréciation suivante, due au vendeur d'un ouvrage de Simon Deutz: « Le livre d'un authentique traître, qui livra sans vergogne la duchesse de Berry aux autorités, et tenta dans cet ouvrage de se justifier »<sup>6</sup>. Il n'est pas jusqu'à la notice qui lui est consacrée

1. *Journal des Débats*, 24 novembre 1896. Par ailleurs, un député ayant mal orthographié le nom du traître, qu'il appelle Deutsch, un homonyme proteste lui aussi, cf. *Journal des Débats*, 22 novembre 1896.

2. Paul Klein, « Mauvais juif, mauvais chrétien », *Revue de la pensée juive*, avril 1951. Consulté en ligne <http://judaïsme.sdv.fr/histoire/document/convert/deutz.htm>

3. Extrait du résumé de Philippe Landau, « Le cas étrange de Simon Deutz (1802-1844) », *Revue des études juives*, 2005, vol. 164, n° 1-2, p. 213-234.

4. Laure Hillerin, *La Duchesse de Berry. L'oiseau rebelle des Bourbons*, Flammarion, 2010, p. 290 et 292.

5. Cf. Jean-Pierre Brancourt, « La révolution orléaniste de 1830 ». Consulté en ligne sur <http://www.vive-leroy.fr>

6. Site ebay. Annonce de la vente de: Simon Deutz, *Arrestation de Madame*, Paris, Libraires Associés, 1835. In-8° broché. Consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

## UNE CHAISE HISTORIQUE

sur wikipedia qui ne suscite un débat quant aux motivations de sa trahison, mais aussi de sa conversion au catholicisme : « un moyen de promotion », affirme la notice, ce qui exclut toute sincérité. Ce qu'un historien résume ainsi : « [...] Simon *trouble la fin de sa vie* par sa conversion au catholicisme d'abord, puis par l'affaire de la duchesse de Berry qu'il dénonce par intérêt financier [...] »<sup>1</sup>. Enfin, dans sa thèse consacrée à la tradition judéo-chrétienne, soutenue en 2017, Joël Sebban, ayant constitué un corpus de juifs convertis au christianisme pour en analyser les motifs, précise : « nous écartons ici la conversion beaucoup plus problématique de l'intrigant Simon Deutz, le fils du grand rabbin Emmanuel Deutz »<sup>2</sup>. À l'inverse de cette légende noire largement dominante, il existe une petite légende dorée de Simon Deutz, telle que la construit par exemple l'*Encyclopaedia Judaica*. Elle fait de ce converti un promoteur de « l'amélioration de la condition des juifs de Rome persécutés » : nommé par Pie VIII secrétaire d'une commission chargée de rédiger une charte en ce sens, ses propositions auraient été repoussées par le président de cette commission, le cardinal Cappellari, successeur de Pie VIII sous le nom de Grégoire XVI. Toutes affirmations qui ne reposent, comme on le verra, que sur un récit *pro domo* produit par Deutz pour justifier ses actes<sup>3</sup>.

### HARO SUR LE TRAITRE

De Victor Hugo à Léon Daudet, en passant par Alexandre Dumas, François-René de Chateaubriand, Pierre-Joseph Proudhon, Maurice Barrès, Léon Bloy et bien d'autres plumes moins réputées, de nombreux écrivains et penseurs ont évoqué et souvent stigmatisé en des termes voisins le juif Deutz, usant abondamment d'analogies avec les récits des évangiles évoquant « le baiser de Judas » et les trente deniers reçus par celui qui, pris de remords, se serait pendu. Hugo a été proche des Bourbons – et donc de la duchesse de Berry – dans les premières années de la Restauration avant de s'en éloigner et de se rapprocher

1. Gilbert Roos, *Les Juifs de France sous la monarchie de Juillet*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 48. Souligné par moi.

2. Joël Sebban, *Aux sources de la tradition judéo-chrétienne. L'État-nation, la Synagogue et les Églises chrétiennes en France de Napoléon à Vichy, 1806-1940*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine, sous la dir. de M. Philippe Boutry, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2017, p. 103

3. Article « Deutz, Simon », in *Encyclopaedia Judaica*, 2<sup>e</sup> éd., vol. 5, Thomson-Gale, consulté en ligne <https://ketab3.files.wordpress.com/2014/11/encyclopaedia-judaica-v-05-coh-doz.pdf>

de Louis-Philippe sous la monarchie de Juillet<sup>1</sup>. Secondaire au regard des événements dont il a été le témoin et parfois l'acteur au cours de sa longue vie, l'épisode de la trahison de la duchesse de Berry l'a pourtant suffisamment marqué pour qu'il évoque le nom de Deutz à plusieurs reprises : dans *Le Rhin*, *Les Châtiments*, *Les Contemplations*, *La Légende des siècles* ou *Les Misérables*. Mais c'est surtout dans *Les Chants du crépuscule* (1835) qu'il développe ses sentiments en consacrant un poème entier « À l'homme qui a livré une femme » :

« [...] Juif! les impurs traitants à qui l'on vend son âme  
Attendent bien longtemps avant qu'un plus infâme  
Vienne réclamer d'eux, dans quelque jour d'effroi,  
Le fond du sac plein d'or qu'on fit vomir sur toi!

Ce n'est pas même un juif! C'est un payen [sic] immonde,  
Un renégat, l'opprobre et le rebut du monde,  
Un fétide apostat, un oblique étranger  
Qui nous donne du moins le bonheur de songer  
Qu'après tant de revers et de guerres civiles  
Il n'est pas un bandit écumé dans nos villes,  
Pas un forçat hideux blanchi dans les prisons,  
Qui veuille mordre en France au pain des trahisons!

[...] Sans qu'un ami t'abrite à l'ombre de son toit,  
Marche, autre juif errant! marche avec l'or qu'on voit  
Luire à travers les doigts de tes mains mal fermées! [...]  
Et quand la tombe un jour, cette embûche profonde  
Qui s'ouvre tout à coup sous les choses du monde,  
Te fera, d'épouvante et d'horreur agité,  
Passer de cette vie à la réalité, [...]  
Alors, dans cet abîme où tout traître descend,  
L'un roulé dans la fange et l'autre teint de sang,  
Tu tomberas, perdu sur la fatale grève  
Que Dante Alighieri vit avec l'œil du rêve! [...]  
Et lorsqu'ils te verront paraître au milieu d'eux,  
Ces fourbes dont l'histoire inscrit les noms hideux, [...]  
Tous en foule accourront joyeux sur ton chemin,  
Et Louvel indigné repoussera ta main! »<sup>2</sup>

1. Dans « La mort du duc de Berry » (février 1820), Hugo a célébré sa « veuve éplorée » : « Quels étaient nos transports, ô vierge de Sicile, / Quand naguère à ta main docile / Berry joignit sa noble main! / Devais-tu donc, princesse, en touchant ce rivage, / Voir sitôt succéder le crêpe du veuvage / Au chaste voile de l'hymen? » Voir *Odes et ballades*, 1826. Consulté sur <http://www.poesie-francaise.fr/victor-hugo/poeme-la-mort-du-duc-de-berry.php>

2. Consulté en ligne : [https://fr.wikisource.org/wiki/À\\_l'homme\\_qui\\_a\\_livré\\_une\\_femme](https://fr.wikisource.org/wiki/À_l'homme_qui_a_livré_une_femme)

## UNE CHAISE HISTORIQUE

À côté de références littéraires (*L'Enfer* de Dante, mais aussi la figure du juif errant que le romantisme promeut alors), Hugo fait avec ce poème rédigé en juillet 1835 – un moment marqué par la tentative de régicide de Fieschi contre Louis-Philippe – une lecture de l'histoire contemporaine : d'une part, en reliant la trahison de la duchesse de Berry à l'assassinat de son mari par l'ouvrier Louvel en 1820 ; d'autre part, en évoquant les revers et les guerres civiles qui ont touché la France depuis la Révolution. Mais on devine aussi derrière ces « impurs traitants à qui l'on vend son âme » une critique explicite du gouvernement, au premier rang duquel figure le ministre de l'Intérieur, Adolphe Thiers, qui a acheté la trahison de Deutz. Une critique que d'aucuns ont voulu voir, accentuée, dans *Ruy Blas* (1838) dont le personnage-titre, comme le souligne Guy Rosa, semble réunir en sa personne la figure de Simon Deutz et celle du comte Lucchesi-Palli<sup>1</sup>. Emprisonnée après sa capture dans la citadelle de Blaye, la duchesse, veuve et non remariée, y accoucha d'une fille : afin de tenter de préserver son honneur, son entourage affirma qu'elle aurait secrètement épousé un comte italien en décembre 1831. Quant à la dimension antijudaïque du texte, elle se révèle au lien établi entre le juif et l'argent, sans que par ailleurs le poète n'utilise de qualificatifs outrageants. C'est davantage la double dimension de l'étranger (né en Allemagne) et de l'apostat (converti au catholicisme) qu'il sollicite faisant en définitive de Deutz un homme sans religion (païen).

Tel n'est pas le cas de Chateaubriand qui, dans son *Mémoire sur la captivité de Madame la duchesse de Berry*, fait de Deutz « le descendant du Grand Traître [...], l'Isariote en qui Satan était entré »<sup>2</sup>. Théophile Gautier se cantonne pour sa part au registre ironique. En 1835, sa préface de *Mademoiselle de Maupin*, jugée scandaleuse par sa critique radicale des mœurs de son temps, démontre l'impact politique attendu de la mention de Deutz : « Une des choses les plus burlesques de la glorieuse époque où nous avons le bonheur de vivre côte à côte avec Deutz et le général Bugeaud, est incontestablement la réhabilitation de la vertu entreprise par tous les journaux, de quelque couleur qu'ils soient, rouges, verts ou tricolores »<sup>3</sup>. Dans l'opinion publique, le nom de Bugeaud est alors associé à son rôle de « geô-

1. Voir le compte rendu de la séance du Groupe Hugo du 17 mars 1990. Consulté en ligne sur <http://www.groupuhugo.univ-paris-diderot.fr>

2. François-René de Chateaubriand, *Mémoire sur la captivité de Madame la duchesse de Berry*, Berlin, Ad. Martin Schlesinger, 1833, p. 45.

3. Théophile Gautier, *Mademoiselle de Maupin*, Bruxelles, Société belge de librairie, 1837, p. 5.

lier» de la duchesse de Berry, le général étant le gouverneur de la citadelle de Blaye ; mais aussi à son rôle dans la brutale répression de l'insurrection républicaine de 1834, et en particulier dans le « massacre de la rue Transnonain ». Quant au nom de Deutz, il en cache un autre : celui de son commanditaire, Adolphe Thiers, qui, jusqu'à sa mort et même bien après, demeurera pour ses critiques « l'associé » du traître. La suppression dans les éditions ultérieures du roman des noms de Deutz et de Bugeaud – deux anti-modèles de vertu – illustre l'évolution politique de Gautier : d'abord très critique vis-à-vis de la monarchie de Juillet, il rompt avec ses amis bousingots<sup>1</sup> et se rapproche de Louis-Philippe dont il célèbre à l'occasion les vertus, composant une ode sur la naissance du comte de Paris publiée par le très officiel *Moniteur*<sup>2</sup>.

Plus encore que Gautier, Alexandre Dumas a rapidement saisi l'intérêt tout à la fois littéraire et politique qu'il y avait à s'emparer de la figure de Deutz, figure romanesque par excellence, mais aussi instrument d'une virulente critique du régime. Dumas a été la plume du général Dermoncourt, dont le témoignage publié en 1833, *La Vendée et Madame*, suscita un vif débat, qui justifia la publication d'une seconde édition en 1834<sup>3</sup>. Inédite, la préface porte la « patte » de Dumas, et plus encore le volume publié en 1836 en réaction au plaidoyer publié par Deutz l'année précédente. Le titre de l'ouvrage : *Deutz, ou imposture, ingratitude et trahison*, témoigne de la volonté de l'écrivain de romancer son récit<sup>4</sup>. Ancien aide de camp du général Dumas, le père du romancier, qui avait servi en Vendée en 1794 à la tête de l'armée de l'Ouest, Dermoncourt avait reçu en avril 1832 le commandement du département de la Loire-Inférieure, avec la mission d'y réprimer toute forme de rébellion, alors qu'une nouvelle chouannerie prenait corps. Et c'est lui qui prit en charge la duchesse de Berry lorsqu'elle fut découverte dans la maison où elle se cachait. La figure du traître irrigue les différents récits de Dermoncourt/Dumas, avec en miroir celle de ses com-

1. Le bousingot est ainsi défini par le *Trésor de la langue française* : « [Au début de la Monarchie de juillet] Jeune romantique au costume négligé, souvent coiffé d'un chapeau de cuir bouilli et manifestant des opinions républicaines. Nous avons été émeutiers et bousingots (de cœur, si nous ne l'avons été de fait) (G. Sand, *Correspondance*, t. 2, 1841, p. 186) ».

2. Dans son édition du 28 juillet 1840, alors qu'on célèbre les dix ans des Trois Glorieuses et du régime.

3. Général Dermoncourt, *La Vendée et madame*, 2<sup>e</sup> édition véritable, revue, corrigée et augmentée du double, sur des notes authentiques communiquées à l'auteur depuis la 1<sup>ère</sup>, Paris, Hivert, 1834. Claude Ribbe affirme quant à lui que Dumas ne travailla qu'à la première édition, mais pas à la deuxième, considérablement augmentée. L'identification de la plume de cette seconde édition demeure sujette à caution. Cf. Claude Ribbe, « Préface », in Alexandre Dumas, *La Vendée et Madame*, Éditions Alphonse – Jean-Paul Bertrand, 2009, p. 1-8.

4. Paris, Dentu, 1836. Voir l'analyse de Delphine Dubois sur le site de la Société des Amis d'Alexandre Dumas consulté le 24 août 2016. [http://www.dumaspere.com/pages/dictionnaire/vendee\\_madame.html](http://www.dumaspere.com/pages/dictionnaire/vendee_madame.html)

## UNE CHAISE HISTORIQUE

manditaires. Le registre de la fiction s'impose, ainsi qu'en témoigne la description de la première rencontre entre Montalivet, qui précéda Thiers à l'Intérieur, et Deutz : « il se présente comme le Judas Machabée, qui seul peut sauver Israël, l'homme au cœur de lion, le mur d'airain ; il se dévoue aux poignards, il ne demande aucun prix pour le *service immense* »<sup>1</sup>. Comme Hugo, Dumas est revenu sur Deutz et l'arrestation de la duchesse de Berry dans plusieurs de ses œuvres : ainsi dans ses *Mémoires*, mais aussi dans *Les Louves de Machecoul*.

L'iconographie relative à Deutz se révèle très pauvre. Les rares portraits de l'homme dérivent généralement d'un modèle initial, une lithographie publiée dans l'ouvrage de Morel, *La Vérité sur l'arrestation de Madame, duchesse de Berry, ou les mensonges de Deutz dévoilés*<sup>2</sup>. Quelques descriptions semblent renforcer la véracité du portrait : « C'est un homme d'une taille moyenne ; son teint est basané, ses cheveux sont noirs et crépus, ses yeux vifs, mais petits et enfermés ; il a la bouche grande et ses lèvres très épaisses », selon l'avocat Guibourg<sup>3</sup> ; il a une « vue basse, portant des conserves [lunettes à verres colorés] », précise le général Dermoncourt<sup>4</sup>. Mais ni l'un ni l'autre n'ayant rencontré Deutz, ils ne font que reprendre des informations de seconde main, usant de stéréotypes propres au « type juif » que la littérature propagea en abondance au XIX<sup>e</sup> siècle. On peut rapprocher ce portrait sémitisé de Deutz de celui du juif Hyacinthe – prénom pris par Simon lors de son baptême en 1828 – que Dumas décrit ainsi dans *Les Louves de Machecoul* : « Ce personnage était un homme d'une trentaine d'années, vêtu d'habits noirs, dont la coupe se rapprochait assez de celle des vêtements ecclésiastiques à la ville ; son front était bas, son nez recourbé comme un bec d'oiseau de proie. Ses lèvres étaient minces et, malgré leur exigüité, fortement saillantes par suite d'une disposition particulière de la mâchoire ; son menton pointu s'avancait à angle plus qu'aigu ; ses cheveux, d'un noir plombé, étaient collés le long de ses tempes ; ses yeux gris et souvent voilés semblaient voir à travers des paupières clignotantes. C'était la physionomie d'un jésuite greffée sur la face d'un Juif »<sup>5</sup>. Cette collusion entre deux types de

1. Deutz, *ou imposture, ingratitude et trahison*, par l'auteur de *La Vendée et Madame*, Paris, Dentu, 1836, p. 111. Souligné par l'auteur.

2. Paris, Levasseur, 1836.

3. *Relation fidèle et détaillée de l'arrestation de S.A.R. Madame, duchesse de Berry*, Nantes, imp. de C. Merson, novembre 1832, p. 40.

4. Deutz, *ou imposture, ingratitude et trahison*, *op. cit.*, p. 60.

5. Alexandre Dumas, *Les Louves de Machecoul*, t. 2, p. 256. Le roman est publié en 1858. Consulté sur le site de la Bibliothèque électronique du Québec, édition de référence : Les Éditions du Carrousel, Paris, 1999.

## SIMON DEUTZ

stéréotypes – l'un, anticlérical ; l'autre, antisémite – étonne quelque peu sous la plume d'un homme qui exprima à plusieurs reprises des sentiments philosémites.

Produite à chaud, une lithographie met en scène la « Dernière entrevue de Madame avec Deutz ». Petit, foncé de peau, affectant une attitude de respect, voire de soumission que le lecteur sait être fausse, le traître prend un caractère quelque peu exotique au regard de ses interlocuteurs.



*Dernière entrevue de Madame avec Deutz.*

Lithographie imprimée par Antoine Fontouge, circa 1832.

### DEUTZ, UNE HISTOIRE CONTRARIÉE ?

Pour écrire l'histoire de Simon Deutz, les sources ne manquent pas, mais leur usage s'avère particulièrement délicat. Car elles proviennent soit des récits que lui-même fait de son action et des quelques lettres relatives à sa vie ; soit de la production de ses contemporains, dont la quasi-totalité construit l'image du traître absolu. La dimension polémique et politique de cette production hétéroclite contribue à brouiller la frontière entre informations et rumeurs, entre faits avérés et mensonges. Beaucoup de ceux qui prétendent retracer l'itinéraire

de Deutz depuis ses origines puisent l'essentiel de leurs affirmations à la même source : les textes produits par son beau-frère Paul Drach, qui intercale parfois dans son récit des extraits de sa correspondance avec Simon. Mais ces textes sont d'autant plus critiques que c'est Drach, un rabbin juif converti au catholicisme, qui a accompagné son beau-frère à Rome lors de son baptême en 1828 et qu'il s'estime trahi lui aussi. Certains, toutefois, soucieux de renforcer la crédibilité de leurs propos, se présentent comme des enquêteurs au sens historique du terme : « C'est à Nantes que nous avons été puiser tous les détails donnés sur la vie de Deutz ; nous-mêmes nous nous sommes mis dans la cachette ; et nos dernières scènes, nous les écrivons en vue des remparts de Blaye »<sup>1</sup>, écrit l'un d'eux, tandis que Dermoncourt affirme avoir recueilli des informations sur Deutz de la bouche même de la duchesse de Berry ou de son entourage, tout en reconnaissant n'avoir jamais rencontré l'homme lui-même<sup>2</sup>. L'impératif de recoupement et de vérification se heurte donc rapidement à l'absence d'une documentation fiable. Car Deutz génère une littérature partisane ne s'embarrassant ni de quête de la « vérité historique » ni de positions déontologiques. Il faut louer (rarement) ou vilipender (souvent) le personnage, transformé en instrument d'un combat qui le dépasse.

C'est ainsi qu'une publication légitimiste en fait l'associé d'un commerce de librairie qui fit faillite, un trafiquant de secrets de famille obtenus grâce à « sa souplesse extrême » ou encore un agent de la police romaine chargé de surveiller les étrangers<sup>3</sup>. Certains passent d'un registre à l'autre. Avant sa trahison, Deutz est régulièrement cité dans la presse catholique comme un modèle de converti, dont le parcours, à l'égal de ce que sera celui de Théodore Ratisbonne, illustre la toute-puissance de la révélation. Mais après l'arrestation de celle qui devient « la captive de Blaye », la biographie de Deutz est réécrite : c'est un hypocrite, un faux converti intéressé par les profits attendus de son apostasie, à l'image, assurent certains commentateurs, de son beau-frère Drach, « toujours un peu juif » malgré les nombreux gages donnés de la sincérité de sa conversion<sup>4</sup>. Il convient de démontrer que son comportement ultérieur était largement prévisible : « À peine sorti de l'enfance, il annonça les dispositions les plus perverses », écrit

1. Baron Fortuné de Cholet, *Madame, Nantes, Blaye*, *op. cit.*, p. 191.

2. Général Dermoncourt, *La Vendée et Madame*, 2<sup>e</sup> édition, *op. cit.*, p. 328.

3. *Quatre époques de la vie de S.A.R. Madame, duchesse de Berry. Suivies des protestations et adresses de toutes les villes de France en faveur de son altesse royale*, 2<sup>e</sup> éd., Dentu, 1833, p. 40.

4. Général Dermoncourt, *Deutz, ou imposture, ingratitude et trahison*, *op. cit.*, p. 6.

l'avocat Guibourg, arrêté avec la duchesse dont il était le conseiller<sup>1</sup>. Les récits à charge s'ingénient à démontrer que tout annonçait en lui le traître : « Dès son enfance irascible et lâche, débauché et avare, astucieux et intéressé [...]. Dès ses premières années traître parmi les compagnons de ses études, cachant et révélant leurs fautes selon son humeur et son profit [...]. Dès ses premières années, curieux, bavard, il a été un artisan des dissensions domestiques », écrit un publiciste royaliste, ajoutant que les « semences vicieuses » qui l'habitaient trouvèrent à se déployer à Paris : « Jeune, il n'a que des défauts ; plus âgé il a des vices : il devient crapuleux », fréquentant les maisons de jeu et de prostitution<sup>2</sup>. Rédacteur du journal légitimiste et catholique le *Brid'oison*, Fortuné de Cholet traduit ce que pensent nombre de ses lecteurs : c'est parce que juif et plus encore « juif renégat » que Deutz a trahi<sup>3</sup>.

Au sein de cette bataille de mots inégale, le traître ne disposant guère de relais pour appuyer sa version des faits, l'historien ne doit pas chercher à rétablir un équilibre ou même à distinguer le « vrai » du « faux », mais penser comment s'articulent le réel et la fiction dans les récits. Cela implique qu'on puisse faire le départ entre les deux : or Deutz lui-même participe à la fictionnalisation de l'événement par le récit très romancé qu'il en dresse. Toutes choses égales par ailleurs, on est confronté à un problème historiographique comparable à celui rencontré par Jean-Claude Schmitt qui, travaillant sur le récit de la conversion d'« Hermann le juif » au XII<sup>e</sup> siècle, distingue les trois niveaux d'écriture que sont l'autobiographie, l'histoire et la fiction<sup>4</sup>. Dans le cas de Simon Deutz, chez lui comme chez ses ennemis, le récit en passe d'autant plus par la fiction que le thème de la trahison se nourrit de références mythologiques, religieuses, littéraires, artistiques largement partagées et « imposant » en quelque sorte le recours à des figures de style. On peut parler de textes hybrides, la construction de l'événement et de son principal protagoniste laissant la porte ouverte à toutes les « inventions » factuelles. De plus, l'énoncé des faits s'enchaîne en permanence dans le jugement de valeur, que celui-ci soit explicite ou implicite. Tous les narrateurs ont conscience

1. [Achille Guibourg], *Relation fidèle et détaillée de l'arrestation de S.A.R. Madame, duchesse de Berry*, Nantes, imp. de C. Merson, novembre 1832, p. 37. La paternité de l'enfant de sexe féminin dont accoucha la duchesse de Berry en mai 1833 lui est généralement attribuée.

2. Baron Fortuné de Cholet, *Madame, Nantes, Blaye, op. cit.*, p. 131 sq.

3. *Ibid.*, p. 134-139.

4. Jean-Claude Schmitt, *La Conversion d'Hermann le juif. Autobiographie, histoire et fiction*, Le Seuil, 2003.

non pas d'écrire l'histoire, mais d'écrire *pour* l'histoire. En son acmé, vers 1832-1835, le « moment Deutz » s'inscrit pleinement dans la vie politique nationale, devenant un champ d'affrontement et le restant longtemps après sa mort, avec une lente érosion de son actualité. Mais il ressurgit régulièrement, au gré des pulsions antisémites qui scandent la vie politique française, servant à caractériser les figures négatives du juif : traître, rapace, renégat, un individu rejeté hors de la communauté nationale.

Un demi-siècle plus tard, la parole dominante – Deutz a trahi parce que juif et pour de l'argent – trouve encore un large écho dans une France qui entre dans une phase d'antisémitisme virulent. Chantre d'un antisémitisme exacerbé, auteur à succès de *La France juive* (1886) et fondateur de *La Libre parole* (1892), Édouard Drumont s'est d'autant plus intéressé à la trahison de Deutz qu'il voulait en faire une sorte de première affaire Dreyfus, sur un mode mineur. Mais surtout Drumont, qui avait ses entrées dans les institutions de l'État, affirme que, dans les années 1880, la République enfin triomphante s'ingénia à empêcher les historiens de travailler sur Deutz. Car, prétend-il, « selon une opinion assez accréditée, les pièces fort intéressantes qui composaient le dossier de Deutz aux Archives nationales auraient disparu »<sup>1</sup>. Après cette pseudo-information au conditionnel révélateur et qui n'est étayée par aucune preuve, Drumont bifurque en soutenant que Jules Ferry aurait refusé à un chercheur la consultation des documents archivés – qui, donc, auraient été au moins partiellement conservés – : il en conclut naturellement que ce refus s'explique par le fait que Deutz est « le coreligionnaire de Rothschild »<sup>2</sup>. Il est avéré que le chercheur en question, l'historien Charles Nauroy, a publié en 1883 une lettre dans le *Figaro*, dans laquelle il relate les difficultés qu'il a rencontrées<sup>3</sup>. Désireux de travailler sur la duchesse de Berry, dont il rédige une biographie, il s'était adressé avec succès à un historien nantais pour obtenir des documents d'état-civil concernant l'entourage de la duchesse de Berry durant sa période de clandestinité à Nantes<sup>4</sup>. Mais lorsqu'il souhaita consulter des documents conservés aux Archives nationales, certains lui furent communiqués, d'autres

1. Édouard Drumont, *La France juive. Essai d'histoire contemporaine*, t. 1, Paris, Marpon et Flammarion, 43<sup>e</sup> édition, s.d. [ca 1886], p. 64.

2. *Ibid.*, p. 64.

3. *Le Figaro*, 19 mars 1883

4. Cf. BNF – Lettre manuscrite de S. de La Nicollière Queijeiro [sic] à Charles Nonoy [re-sic], 24 juin [re-sic : pour mai] 1882.

refusés sur ordre de Jules Ferry : le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts mit en avant des « raisons de haute convenance », ce qui peut se traduire par la notion de raison d'État<sup>1</sup>. Pour Nauroy, la cause du refus est évidente : les documents non communiqués mettaient en cause le rôle de Thiers dans l'arrestation de la duchesse et notamment l'achat de la trahison de Deutz.

La personnalité de Charles Nauroy ne semble pas en cause. Il a donné des gages de républicanisme et, en 1868, s'est affronté au pouvoir impérial – en l'occurrence Persigny, qu'il qualifie de « décembriseur » – lorsqu'il combattit un article de loi portant sur la non-communication des documents relatifs à la vie privée d'hommes politiques : il s'affirme alors « historien de la Révolution de 1848 et de la réaction qui l'a suivie »<sup>2</sup>. C'est à ce même Nauroy qu'Alexandre Dumas fils rapporte l'anecdote de l'entrevue entre Deutz et le secrétaire général du ministère de l'Intérieur chargé par Thiers de lui remettre le prix convenu de sa trahison : il se serait acquitté de sa tâche au moyen de pincettes, une manière de dédouaner le ministre dont les mains seraient restées propres en cette affaire. Le fait que l'auteur de l'anecdote soit mort fou est, comme le résume un historien, « susceptible d'enlever un peu de valeur au récit d'Alexandre Dumas »<sup>3</sup>, tandis qu'un autre parle de « tissu d'inexactitudes et d'invéraisemblances »<sup>4</sup>. Mais, dans une République visant à l'apaisement, tout à ce qui a trait à un passé encore tiède, mettant de surcroît en cause celui que la Chambre des députés a honoré comme le « libérateur du territoire » – Adolphe Thiers –, apparaît mal venu : si les républicains l'ont par le passé violemment combattu, ils l'ont finalement annexé comme l'un des leurs. Pourtant, Nauroy s'étonne d'autant plus de l'attitude de Ferry que les faits ont déjà été relatés, et bien plus tôt rappellent-il, tant par Louis Blanc dans son *Histoire de dix ans* (publiée entre 1841 et 1844) que par Victor de Nouvion dans son *Histoire du règne de Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français* (publiée entre 1857 et 1861) : soit deux études critiques de la monarchie de Juillet, la première du point de vue socialiste, la seconde du point de vue légitimiste. Pour étayer sa dénonciation d'une pratique politique à géométrie variable de

1. Extrait d'une lettre de Jules Ferry à Charles Nauroy, cité par ce dernier, en date du 22 mai 1882.

2. Charles Nauroy, « Les deux vies. Lettre à M. de Persigny », 4 mars 1868. Nauroy publia finalement *La Duchesse de Berry*, Paris, F. Vieweg, 1889.

3. Henry Clément, *L'Arrestation de la duchesse de Berry d'après des documents inédits. Extrait de la Revue forézienne*, Albert Fontemoing éditeur, s.d., p. 30. La lettre de Dumas fils à Nauroy est en date du 13 mars 1883.

4. Louis Hastier, *Vieilles histoires. Étranges énigmes*, 3<sup>e</sup> série, Paris, A. Fayard, 1960, p. 159.

rétenion d'archives, Nauroy souligne qu'un autre historien, Ernest Hamel, s'était heurté sous le Second Empire au refus de lui communiquer des documents relatifs à la conspiration de Malet, afin de préserver la mémoire de l'oncle de Napoléon III – un refus balayé par la Révolution du 4 septembre et l'instauration de la République...<sup>1</sup>

Face à cet obstacle, Nauroy eut l'idée d'utiliser les services de *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux* pour tenter de réunir des renseignements, voire des documents, sur Deutz. Mais le directeur de ce périodique dédié aux recherches menées par des amateurs d'art et d'histoire, Lucien Faucou, par ailleurs conservateur au Musée Carnavalet, aurait lui aussi refusé de transmettre à Nauroy les renseignements reçus, arguant de la nécessité de préserver les enfants de Deutz de l'indignité de leur père<sup>2</sup>. L'historien contacta alors le grand rabbin de Paris, Zadoc Kahn, espérant que ce dernier lui fournirait des documents ou au moins des témoignages. Dans sa réponse, le rabbin s'engage à chercher des témoins de l'affaire Deutz, tout en précisant qu'il n'a jamais entendu dire que ce dernier était revenu au judaïsme. Mais il mentionne l'existence de deux frères de Simon, dont l'un a pris le nom de Dumont pour échapper à la réprobation publique liée à son patronyme. Zadoc Kahn questionna Hippolyte Prague, rédacteur en chef des *Archives israélites politiques*, hebdomadaire fondé en 1840 pour combattre l'antijudaïsme et représenter le courant réformiste et modernisateur du judaïsme<sup>3</sup>. Mais au total, il ne put ou ne voulut guère fournir d'informations à son interlocuteur : au sein de la communauté juive, la trahison de Deutz demeurerait l'objet d'un oubli d'autant plus souhaitable en un temps d'émergence d'un antisémitisme virulent.

D'autres historiens qui travaillent sur la duchesse de Berry s'inquiètent de l'existence de témoins encore vivants. C'est ainsi qu'Imbert de Saint-Amand rencontre en 1888 l'ex-avocat Guibourg, arrêté avec la duchesse de Berry dans la célèbre cheminée qui leur servit de cachette<sup>4</sup>. Toutefois, dans tous ces travaux qui revendiquent l'étiquette d'« historiques », Deutz demeure à la fois un second couteau, et même moins, un *minus habens*, surtout lorsqu'il est comparé à son

1. Il s'agit d'Ernest Hamel.

2. Voir aussi *L'Intermédiaire du curieux*, 1<sup>er</sup> décembre 1908.

3. Voir Heidi Knörzer, « Hippolyte Prague, rédacteur en chef des *Archives israélites* » [...], *Archives juives*, 1-2010, vol. 43, p. 140-143.

4. Imbert de Saint-Amand, *La Captivité de la duchesse de Berry, Nantes et Blaye*, Paris, Dentu, 1890 ; [Achille Guibourg], *Relation fidèle et détaillée de l'arrestation de S.A.R. Madame, duchesse de Berry*, op. cit.

beau-frère, le théologien Paul Drach. Si cette infériorité intellectuelle n'est pas niable, elle ne saurait pour autant expliquer à elle seule ce désintérêt pour Deutz. Longtemps ce dernier est resté en quelque sorte l'otage d'interprétations relevant de la lutte politique et de l'affrontement idéologique, et pas seulement religieux. C'est ainsi que la « confession » de Deutz (une première version restée manuscrite de la justification de ses actes qui sera publiée en 1835) est publiée en 1908 dans *Le Gaulois*, un journal nationaliste, bientôt relayé par *La Libre parole* de Drumont<sup>1</sup>. L'intention est double : continuer le travail de délégitimation de la politique de Thiers et utiliser Deutz dans la propagande antisémite que n'a pas désarmée, bien au contraire, la réhabilitation de Dreyfus en 1906. Encore dans les années 1970, une forme d'ambiguïté demeure comme le démontre la thèse de théologie catholique que Paul Catrice consacre à Drach, dont le titre, *L'Harmonie entre l'Église et le judaïsme, d'après la vie et les œuvres de Paul Drach, ancien rabbin, orientaliste chrétien*, et plus encore le contenu révèlent la dimension militante et hagiographique<sup>2</sup>. Désormais un croisé de l'Église depuis sa conversion en 1823, David, devenu Paul Drach, est brandi tel un étendard par le père Catrice, prêtre au diocèse de Lille, député MRP à l'Assemblée de l'Union française de 1947 à 1952, et spécialisé dans la question des missions. « Je prépare une étude biographique de Simon Deutz », précise-t-il, mais il ne semble pas avoir mené à bien son projet<sup>3</sup>. Toutefois, dans sa thèse sur Drach, il donne de nombreux éléments biographiques sur ce dernier et a bien perçu comment il fut utilisé aux fins de propagande par les antisémites.

Cette étude ne s'inscrit pas dans une approche strictement biographique de Simon Deutz. Elle offre bien sûr des éléments précis, à défaut d'être exhaustifs, sur sa vie, difficile à reconstituer tant elle apparaît en permanence fragmentée en des séquences hétérogènes. Mais elle entend inclure ce parcours individuel dans une approche plus globale des notions de conversion et de trahison, et plus largement encore d'identité. Il s'agit au fond de répondre à une question simple : qui est Simon Deutz ? Proposer une réponse aussi étayée et argumentée que possible nécessite de saisir le contexte propre à une France postrévolutionnaire qui, précisément, est confrontée en permanence à la question de l'identité, qu'elle soit politique, sociale,

1. *Le Gaulois*, 12 mai 1908 ; *La Libre parole*, 21 mai 1908.

2. Paul Catrice, *L'Harmonie entre l'Église et le judaïsme, d'après la vie et les œuvres de Paul Drach, ancien rabbin, orientaliste chrétien, 1791-1865*, Thèse de doctorat en théologie, Faculté de théologie de Lille, 1978.

3. *Ibid.*, p. 312.

religieuse ou genrée. Né à l'étranger, fils du grand rabbin de Paris, Simon Deutz entreprend, pour des raisons complexes qu'il faudra éclaircir, de se convertir en 1828 – à Rome qui plus est – à la religion qui traite encore les juifs de déicides, devenant aux yeux de ses ex-coreligionnaires un apostat ou, plus simplement, un traître. Devenu Hyacinthe Gonzague, il vit à proximité de papes (notamment Léon XII et Grégoire XVI) auxquels il a accès, mais aussi de milieux légitimistes exilés en Italie depuis les Trois Glorieuses et rêvant de chasser Louis-Philippe pour le remplacer par le comte de Chambord, petit-fils de Charles X. Ses contacts l'ayant mis en relation avec la duchesse de Berry, mère du comte de Chambord, il se met à son service et effectue des missions pour elle en Espagne et au Portugal. Mais lorsque cette dernière, ayant échoué à soulever le Midi et la Vendée, vit dans la clandestinité à Nantes, il offre ses services au ministre de l'Intérieur, en lui indiquant l'adresse, jusque-là introuvable par la police, où elle se cache. Basculant dès lors dans l'identité d'un nouveau Judas, il est honni de toutes parts, au premier chef par les légitimistes, mais aussi par les autres familles politiques, républicains compris. Bien que redevenu Simon Deutz et revenu au judaïsme, il demeure un traître encombrant, à la fois aux yeux de ceux qui sont à nouveau ses coreligionnaires et, davantage encore, de ceux qui ont acheté sa trahison à prix d'or. Les dernières années de sa vie participent à la construction de récits desquels il est plus difficile encore de faire la part de la réalité et celle de la fiction. En 1842, Simon Deutz change à la fois de nom, devenant Sylvain Delatour, et, à l'instigation du gouvernement, de continent : il est expédié à La Nouvelle-Orléans où il décède en 1844.

Notre démarche vise à le saisir comme un sujet historique, certes secondaire, mais intéressant à plus d'un titre. Car le cas Deutz est révélateur d'un moment-clef de l'intégration des juifs dans la communauté nationale, lorsque « l'israélite », adepte d'une religion et non membre d'une nation ou d'un peuple, devient la référence : si depuis Napoléon I<sup>er</sup> le pouvoir encourage cette mutation, elle ne permet toutefois pas aux israélites d'être tout à fait égaux aux autres membres de la communauté nationale. On ne reprendra pas ici le dossier de l'intégration des juifs dans la communauté nationale et la communauté civique, entre Révolution française (décrets d'émancipation de 1790 et 1791) et Premier Empire (de l'Assemblée des notables de 1806 au Consistoire central des Israélites de France de 1808 en passant par

le Grand Sanhédrin de 1807). Si l'émancipation des juifs dits « portugais », ceux du Comtat Venaissin, de Paris ou même de Lorraine semble acquise, les résistances sont vives en Alsace, obligeant les juifs alsaciens à faire entendre leur voix devant l'Assemblée constituante en faveur d'une émancipation globale<sup>1</sup>. Un point recoupe tous ces actes législatifs : l'idée que les juifs, s'ils veulent être réellement français, doivent s'assimiler en renonçant à toute forme d'organisation communautaire, ce que résume la célèbre formule de Clermont-Tonnerre : « Il faut tout refuser aux Juifs comme Nation et tout leur accorder comme individus ». Du reste, les préjugés demeurent forts à l'égard des juifs et les flambées de violence à leur rencontre ne sont pas rares. Et ce d'autant plus que le « décret infâme » de 1808 soumet les juifs de France à une législation particulière en certains domaines, introduisant une rupture avec l'égalité de tous devant la loi proclamée par la Révolution française. C'est ainsi que les dettes contractées auprès de prêteurs juifs sont susceptibles d'être réduites, voire annulées ; que les juifs qui veulent commercer sont soumis à des règles particulières, notamment pour l'obtention d'une patente ; ou encore qu'il leur est impossible de payer un remplaçant pour faire le service militaire à leur place, s'ils tirent un « mauvais » numéro. Enfin, au plan judiciaire, Napoléon a rétabli la prestation de serment spécifique imposée aux juifs, dit serment *More Judaico*, que la Révolution avait abolie et dont Adolphe Crémieux obtint la suppression définitive en 1846<sup>2</sup>.

1. Voir la *Pétition des Juifs établis en France, adressée à l'Assemblée nationale, le 28 janvier 1790, sur l'ajournement du 24 décembre 1789*, Paris, imp. de Prault, 1790, signée par Mayer-Marx, Ber-Isaac-Beer, David Sintzheim, Théodore Cerf-Beer, Lazare Jacob, Trenelle père et Cerbeer, ci-devant syndic général des Juifs.

2. Lazare Landau, Le serment « *more judaico* » et son abolition en Alsace. Extrait du *Bulletin de nos Communautés*. Consulté en ligne <http://judaisme.sdv.fr/histoire/historiq/morejud/morejud.htm>

## Comment Simon Deutz devint Hyacinthe Gonzague

Dès avant la Révolution française, une petite communauté juive vivait à Paris : il s'agissait pour l'essentiel de juifs de rite portugais, descendants des marranes ayant fui la Péninsule ibérique où ils étaient victimes de l'Inquisition<sup>1</sup>. Puis arrivèrent quelques familles de juifs de rite allemand vers 1770-1780, et plus encore sous le Directoire et le Consulat. Quelques centaines d'individus : telle est la réalité de la présence juive à Paris pendant la période révolutionnaire et impériale. Mais, comme dans le cas d'autres minorités peu visibles, voire invisibles car réellement absentes dans un espace considéré (une ville, une région, une nation), la question du nombre ne commande pas la représentation de l'Autre. Concernant le cas des juifs, celle-ci s'ordonne autour de stéréotypes qui, tout en évoluant, s'inscrivent dans la continuité : un mélange d'images bibliques dominées par la figure de Judas et d'images économiques dominées par la figure de l'usurier. Ces images ne sont du reste pas exclusives et les choses sont plus complexes : l'image du juif comme homme de savoir est également présente, sous les traits du médecin ou du philosophe, par exemple<sup>2</sup>.

1. Voir Albert Cohn, « Lettres juives. III », *L'Univers israélite*, 20 année, 1865, p. 153 sq.

2. Cette représentation plurielle des juifs par la société qui les englobe pose par ailleurs la question de l'orthographe du mot les désignant. Selon la partition habituelle aux études juives, le Juif renvoie le désigné à son appartenance à un peuple, une nation ou, comme on le dit jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle, à une race ; quant au juif, il désigne le croyant, celui qui est de religion juive. Dans son étude comparant les publicistes juifs et allemands au xix<sup>e</sup> siècle, Heidi Knörzer, s'appuyant sur l'autorité de Dominique Schnapper, explique son choix d'utiliser le mot juif avec une minuscule par souci de ne pas mettre en avant une identité nationale de fait rarement revendiquée par les juifs eux-mêmes. L'insistance de la littérature antijudaïque, puis antisémite à utiliser le vocable Juif témoigne de la volonté de les considérer du point de vue d'une nation juive rivale de la nation France et donc menaçante. Mais les choses ne sont pas si simples, d'autant que les juifs – au sens religieux du terme – se désignent eux-mêmes fréquemment avec une majuscule. Ajoutons que, au moins du côté des juifs libéraux, l'appellation d'israélites est d'autant plus revendiquée qu'elle semble (non sans illusions) abolir les dimensions nationale et raciale du judaïsme et le limiter à une dimension strictement religieuse, à l'instar des autres religions. Dans cet ouvrage, nous privilégierons le mot juif, considérant que, pour la période qui nous intéresse ici, du Premier Empire à la monarchie de Juillet, c'est bien la dimension religieuse qui s'impose : et ce d'autant plus que l'enjeu primordial de cette étude centrée sur Simon Deutz est la question de la conversion. Voir Heidi Knörzer, *Publicistes juifs entre France et Allemagne. Champions de la même cause ?*, Paris, Honoré Champion, 2016.

Comme les membres des autres cultes, les juifs ont accédé à une pleine et entière citoyenneté avec la Révolution française grâce au décret de 1790 émancipant les juifs portugais, espagnols et avignon-nais et à celui de 1791 étendant la mesure à tous les juifs, incluant donc ceux dits allemands qui vivaient pour l'essentiel en Alsace et en Lorraine<sup>1</sup>. Mais le culte israélite n'a été organisé que sous le règne de Napoléon qui a réuni à cet effet une Assemblée des notables israélites en 1806, puis un Grand Sanhédrin composé de quelque 80 personnalités juives, religieuses comme laïques, venues des différents territoires de l'Empire. Désormais un Consistoire central israélite est en charge de la gestion du culte. Le judaïsme français est sommé de se nationaliser : d'une part, en gommant les différences théologiques et culturelles existant entre les rites ; d'autre part, en adhérant à la nation française qui, de fait, se substitue à une « nation juive » sans patrie, alors que le patriotisme est devenu l'une des vertus cardinales de la France révolutionnaire. Fait significatif, on ne parle plus, dans l'administration des cultes, de juifs, mais d'israélites, le terme désignant des citoyens français de religion juive, par origine ou par conversion. L'intention visait clairement à « déjudaïser » la religion des fils de Jacob, en un moment où le judaïsme était traversé par de vifs débats quant à sa modernisation. Loin d'être éteinte avec la fin de l'Empire napoléonien, la question reste d'actualité dans la France et l'Europe de la Restauration. En témoignage, parmi d'autres, le débat qui suivit la publication des deux éditions d'un ouvrage de Charles-Joseph Bail, *Des Juifs au XIX<sup>e</sup> siècle, ou Considérations sur leur état civil et politique en Europe*<sup>2</sup>. Tout en défendant le principe d'égalité appliqué sans restriction, l'auteur, un ancien administrateur du royaume de Westphalie, y soutient que les juifs étaient en partie responsables de la réprobation dont ils étaient l'objet à cause de règles, de préjugés et de mœurs archaïques<sup>3</sup> : à l'appui de sa démonstration, il évoque en particulier la polygamie qui ne fut que tardivement interdite par le

1. Au sein d'une foisonnante bibliographie, voir : Robert Badinter, *Libres et égaux : l'émancipation des Juifs (1789-1791)*, Fayard, 1989 ; Mireille Hadas-Label et Évelyne Oliel-Grausz (éd.), *Les Juifs et la Révolution française*, Louvain-Paris, Peeters, 1992 ; Richard Ayoun, *Les Juifs de France : De l'émancipation à l'intégration, 1787-1812*, L'Harmattan, 1997 ; Rita Hermon-Belot, *L'Émancipation des juifs en France*, collection Que-sais-je ? P.U.F., Paris, 1999 ; Bernard Blumenkranz et Albert Soboul (dir.), *Le Grand Sanhédrin de Napoléon*, Toulouse, Privat, 1979 ; Pierre Birnbaum, *L'Aigle et la Synagogue : Napoléon, les Juifs et l'État*, Fayard, 2007 ; Simone Schwarzfuchs, *La politique napoléonienne envers les juifs dans l'Empire*, Paris, H. Champion, 2010.

2. Paris, Treuttel et Wurtz, 1816 pour les 2 éditions.

3. Prêtre détroqué, jacobin, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, Agricola Moureau défend une thèse comparable dans *De l'incompatibilité entre le judaïsme et l'exercice des droits de cité et des moyens de rendre les Juifs citoyens dans les Gouvernements représentatifs*, Paris, Crochard, 1819.

Grand Sanhédrin. Cela entraîna une polémique avec Abraham Vita de Cologne, grand-rabbin de France, reprochant non sans humour à Bail d'avoir craint d'apparaître comme « l'avocat des Circoncis »<sup>1</sup>. Dépassant le cadre religieux, le débat prend une tournure politique, Bail mentionnant le nom de l'abbé Grégoire comme l'une de ses sources : autrement dit l'auteur de *l'Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs* publié en 1789, mais aussi l'ex-conventionnel considéré par ses ennemis politiques comme un régicide et dont l'élection comme député est cassée en 1819<sup>2</sup>. Quant à l'orientaliste Silvestre de Sacy, doutant de la compatibilité entre le strict respect de la loi mosaïque et la fusion de la nation juive avec la nation française, il souligne dans sa critique de l'ouvrage de Bail que le principal écueil vient du fait « qu'il n'existe pas aujourd'hui dans la nation juive une autorité qui puisse poser la limite qui séparera ce qu'il y a d'obligatoire dans la loi de Moïse et dans les traditions, de ce qui a cessé de l'être avec la destruction de l'État [juif] »<sup>3</sup>. Prenant à nouveau la plume, le rabbin Cologne entend bien distinguer la fusion religieuse – qu'il rejette – de la fusion civile et politique – qu'il appelle d'autant plus de ses vœux qu'elle existe déjà, et faire de l'« alliance *Juif et Citoyen* » une réalité<sup>4</sup>. C'est dans ce contexte que se déroule la jeunesse de Simon Deutz, fils du grand-rabbin Emmanuel Deutz.

#### DU GHETTO DE COBLENCE AU PARIS POPULAIRE

Simon Deutz est né en 1802 à Coblençe, ville d'environ 8 000 habitants située au confluent de la Moselle et du Rhin. Connue pour avoir accueilli nombre d'émigrés français y organisant la contre-révolution, la ville est conquise par les troupes révolutionnaires en 1794 et incorporée à la République française en 1801, devenant le chef-lieu du département Rhin-et-Moselle. Dans cette « petite ville où

1. Voir : *Quelques observations sur la deuxième édition de l'ouvrage intitulé : Des Juifs au XIX<sup>e</sup> siècle*, de M. Bail, par M. de Cologne, Paris, imp. Sétier, 1817, p. 5 ; et en réponse les *Réplique et commentaire de M. Bail (...) aux Observations de M. de Cologne*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1817.

2. Sur l'abbé Grégoire, Rita Hermon-Belot, *L'Abbé Grégoire, la politique et la vérité*, Paris, Seuil, 2000.

3. Silvestre de Sacy, *Lettre à M. \*\*\* (...) relativement à l'ouvrage intitulé : Des Juifs au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, De Bure, et Treuttel et Wurtz, 1817, p. 12-13.

4. De Cologne, *Réflexions adressées à M. le Baron S. de S., sur sa Lettre à M. \*\*\**, Paris, imp. de Sétier, 1817, p. 21. Pour un panorama des publications relatives aux juifs, voir Samuel Cahen, « De la littérature hébraïque et juive en France », *Archives israélites de France*, sous la dir. de Samuel Cahen, année 1840, t. 1., p. 33-52.

tous les juifs se connaissent »<sup>1</sup>, officie le rabbin Emmanuel Deutz, né en 1763 et formé à la yeshivah de Mayence, où vit une importante communauté juive de plus de 11 000 personnes en 1808. Le jeune Simon suit son père à Paris lorsqu'il est nommé par Napoléon membre de l'Assemblée des notables israélites en 1806, puis l'un des quatre-vingts membres du Grand Sanhédrin en 1807. Lorsqu'il est élu grand-rabbin du Consistoire central de Paris en 1810, au sein d'un triumvirat formé avec Abraham Vita de Cologne et David Sintzheim, délégué des juifs d'Alsace aux États généraux de 1789 et rabbin de Strasbourg, Emmanuel Deutz réside dans la partie occidentale du Marais, rue Geoffroy-l'Angevin, localisée dans le très populaire quartier Saint-Avoye où se regroupe une communauté juive de rite allemand<sup>2</sup>. Réélu en 1818<sup>3</sup>, Deutz reste seul à porter le titre de grand-rabbin après la mort de Sintzheim en 1812 et la démission en 1826 d'Abraham Vita de Cologne, qui alla s'établir à Trieste<sup>4</sup>.

En 1789, Emmanuel Deutz a épousé Judith Bela Bermann, née en 1773 à Oberwesel, petite ville située à une trentaine de kilomètres de Coblenche. Le couple Deutz a donné naissance à huit enfants : Samuel (1797), présenté au moment du décès de son père en 1842 comme étudiant rabbin, domicilié chez ses parents, au 12, rue Meslay, non loin de la synagogue de la rue de Nazareth ; Simon (1802), qualifié de rentier, domicilié 20, rue des Marais, dans le quartier de la Porte-Saint-Martin ; Sara, toujours considérée comme l'épouse de David Drach, ex-rabbin converti au catholicisme, bien que séparés depuis 1823, l'une vivant à Londres, l'autre à Rome ; Bernard, sans profession, habitant aussi sous le toit paternel, qui décédera en 1857 ; Rose, épouse de Samuel Lion, négociant en draperie, demeurant 26, rue de la Grange-Batelière ; Salomon, fabricant de fleurs, domicilié 8, rue du Caire ; Euphrasine, mineure émancipée, épouse d'Alexandre Lièvre, commissionnaire, habitant 7, rue Notre-Dame-de-Nazareth ; Abra-

1. *Acte d'accusation contre Grimm, Prinz et complices, prévenus de fabrication et de distribution de faux billets de la banque de Vienne*, Strasbourg, imp. de Levrault, an XIV (1805), p. 112.

2. Ty... Morel, *La Vérité sur l'arrestation de Madame, duchesse de Berry, ou Les mensonges de Deutz (...), avec portrait du traître; augmentée de L'Homme qui livra une femme par Victor Hugo*, Paris, Levasseur et cie, 1836, p. 191. Voir Philippe Landau, « Le cas étrange de Simon Deutz (1802-1844) », *Revue des études juives*, 2005, vol. 164, n° 1-2, p. 214. La rue Geoffroy-l'Angevin est incluse dans le 7<sup>e</sup> arrondissement d'avant 1860.

3. ANF-F/19/11038, lettre des membres du consistoire central au ministre des Cultes, 21 mars 1810; lettre du consistoire central des israélites au ministre de l'Intérieur, 20 novembre 1818. Voir aussi Paul Klein (alias Moché Catane), « Mauvais juif, mauvais chrétien », *Revue de la pensée juive*, avril 1951. Consulté en ligne. Pour la chronologie de la vie d'Emmanuel Deutz, voir la thèse de Paul Catrice, *op. cit.*, p. 85 sq.

4. Yves Morat assisté de Micheline Gutmann, « Le grand rabbin Abraham Vita de Cologne (1754-1832). Construire dans la tourmente ». Consulté en ligne sur [http://www.genami.org/Personnages-celebres/fr\\_Cologne-B.php](http://www.genami.org/Personnages-celebres/fr_Cologne-B.php)

ham, un frère décédé au moment de la mort du rabbin<sup>1</sup>. Après la mort de Judith en novembre 1822, Emmanuel Deutz s'est remarié en août 1823 avec Lisbeth Moïse – dont un frère est un marchand établi à Paris – qui « ne sait parler ni ne comprend la langue française », ce qui semble également avoir été le cas de la première épouse du rabbin, et ne sait non plus ni écrire ni même signer<sup>2</sup>. Selon *L'Univers israélite*, ce remariage aurait occasionné « guerre intestine, troubles domestiques, scandales »<sup>3</sup>.

Les biens recensés lors de l'inventaire après décès font apparaître le peu de fortune d'Emmanuel et Lisbeth Deutz, mais aussi leur absence de dettes. Le couple vivait pour l'essentiel du traitement du rabbin, soit 6 000 francs annuels. Au sein de la liste de meubles et d'objets de faible valeur qui sont recensés, on remarque la présence d'une centaine d'ouvrages en hébreu. Le total de la prisée atteint 1 821 francs, auxquels s'ajoutent 558 francs correspondant à la valeur des biens de la veuve du rabbin : aucune présence d'argent n'est mentionnée, ni aucune allusion au fait que le couple ait été propriétaire de son appartement. A contrario, la succession révèle que l'un des fils et l'un des gendres du défunt lui ont avancé de l'argent. Salomon Deutz, nommé administrateur provisoire des biens du défunt, est chargé de la vente du mobilier, en prévision de la répartition de l'héritage entre les différents ayant-droits. Quelque temps plus tard, le fils aîné Samuel renonça à sa part en faveur de ses trois sœurs, Sara, Rose et Euphrasine, afin que leur dot puisse enfin leur être versée, suivi en cela par ses frères Bernard et Salomon, mais pas Simon. Son nom, qui figurait pourtant sur l'acte notarié préétabli, a été rayé au dernier moment<sup>4</sup>. De même est-il exclu de la donation entre vifs souscrite par ses frères et sœurs.

Concernant la personnalité du défunt rabbin, les témoignages se révèlent globalement convergents, qu'ils émanent de l'intérieur ou de l'extérieur de la communauté juive : ils soulignent le savoir et la sagesse d'Emmanuel Deutz. Il est pourtant des exceptions comme Morel, dont le propos est certes polémique, évoquant un manque

1. ANF – MC/ET/CI/1133 – Inventaire après décès d'Emmanuel Deutz, 16 février 1842, étude de M<sup>e</sup> Morel d'Arleux.

2. *Ibid.*

3. Ben Baruch, « Cinquième lettre d'un Israélite de Mogador à son ami à Fez », *L'Univers israélite*, avril 1845, p. 27.

4. ANF – MC/ET/CI/1133 – Renonciation par M. Samuel Deutz en faveur de ses co-héritiers, 21 février 1842 ; Renonciation et remise par plusieurs héritiers Deutz en faveur de Mesd. Lion et Lièvre, 23 mai et 20 juin 1842, étude de M<sup>e</sup> Morel d'Arleux.

d'autorité et une sorte de désintéret du rabbin pour l'éducation de ses enfants, au point d'être condamné par le tribunal de police, ses deux fils aînés Samuel et Simon ayant importuné des passants<sup>1</sup>. Mais le jugement de Michel Berr, juif réformiste engagé dans le combat pour une modernisation du judaïsme, est également critique : « Homme très respectable, versé dans la théologie juive ; mais entièrement étranger aux langues et aux littératures profanes, par conséquent, hors d'état de contribuer à sociabiliser le culte israélite »<sup>2</sup>. Une autre source précise qu'Emmanuel Deutz utilisait à la synagogue « un idiome allemand corrompu par la prononciation hébraïque et par l'amalgame d'un grand nombre de mots hébreux ou syriaques »<sup>3</sup> (on parle alors d'hébréo-germain pour désigner le yiddish). Ces éléments culturels doivent être pris en compte dans l'analyse des causes de la conversion de jeunes juifs au catholicisme. Ils prennent une dimension politique à une époque où le sentiment national est mis en avant comme garant de la cohésion nationale : or, en parlant un « idiome allemand », un rabbin français peut-il prétendre être un « bon Français » ? La chose est d'autant plus débattue que la montée en puissance de la Prusse et du sentiment unitaire allemand au sein de l'espace germanique aboutit à des moments de vive tension, comme en témoigne la crise de 1840 où, de part et d'autre du Rhin, on s'accuse de visées conquérantes. Mais, de surcroît, ils prennent une dimension générationnelle.

Entre Emmanuel Deutz d'un côté, Simon Deutz et David Drach de l'autre, nous sommes en présence de deux générations dont l'expérience vécue, le système de valeurs, la conception de l'avenir sont radicalement différents. Aucun d'eux n'appartient à ce que Heidi Knörzer, empruntant l'expression à Gustav Karpeles, nomme « génération des "humanistes juifs" »<sup>4</sup>. La formule désigne les publicistes qui, dans les *Archives israélites* comme dans l'*Allgemeine Zeitung des Judenthums*, travaillent à une pleine et entière intégration des juifs dans les sociétés englobantes française et allemande, au plan juridique mais aussi politique, social, culturel. Emmanuel Deutz, né à Coblenche en 1763, ne réside en France qu'à partir du moment où Napoléon l'appelle à rejoindre le Grand Sanhédrin. Après avoir été le contemporain, dans la première partie de sa vie, d'une situation de

1. Voir Paul Catrice, *op. cit.*, p. 87-88. Ces informations sont reprises de Ty... Morel, *La Vérité sur l'arrestation de Madame*, *op. cit.*, p. 14-15.

2. ANF-F/19/11014, Rapport sur le culte israélite, 1828. En italique dans le texte.

3. M. [David] Singer, *Des consistoires israélites de France*, Delaunay, 1820, p. 32-33.

4. Heidi Knörzer, *Publicistes juifs entre France et Allemagne*, *op. cit.*, p. 12.

discrimination matérielle, politique, juridique à l'égard des juifs allemands, il devient l'un des acteurs de l'établissement du culte israélite en France. Mais, durant les plus de trois décennies où il exerça comme grand-rabbin du Consistoire central, l'homme s'est exprimé dans sa langue maternelle, y compris dans ses sermons. À bien des égards, il reste un rabbin d'origine allemande occupant une éminente position à Paris du fait de son savoir, mais n'appartenant que partiellement au judaïsme français, à une époque où le sentiment national s'impose comme une identité première. Or, des trois grands-rabbins du Consistoire central, l'un est né à Coblenz (Emmanuel Deutz), le deuxième à Mantoue (Abraham Vita de Cologne), le troisième à Trèves (David Sintzheim).

Quant à David Drach et Simon Deutz, nés respectivement en 1791 à Strasbourg et en 1802 à Coblenz, malgré la décennie qui les sépare, ils partagent l'expérience d'une enfance et d'une adolescence vécues dans une France où cohabitent l'héritage des avancées révolutionnaires et napoléoniennes relatives à l'égalité juridique et civile accordée aux juifs et le maintien de restrictions de fait à une égalité réelle, qu'illustre, par exemple, l'impossibilité pour un juif d'accéder à un poste de ministre avant 1848 ou au grade de général avant 1851<sup>1</sup>. La persistance de ce « plafond de verre », qui témoigne de la supériorité du préjugé sur la loi, est à prendre en considération pour les juifs français de la génération de Drach et de Deutz : même si le passage au catholicisme reste une attitude très minoritaire, la qualité des individus qui franchissent le pas éclaire sur leurs motivations premières, du reste complexes. Comme on le verra, les cas d'un Deutz et d'un Drach – mais aussi d'un Ratisbonne – diffèrent sensiblement quant aux raisons de leur adhésion à cette nouvelle foi. Mais ces conversions aux causes multiples interrogent avant tout sur le statut de minorité dans une société très fortement discriminante, où l'adhésion à un système de valeurs dominant conditionne la réussite sociale, nonobstant l'affirmation d'égalité juridique. Certes, bon nombre de juifs, notamment ceux qui se qualifient d'israélites pour affirmer leur appartenance à la nation française, sont en pointe dans le combat visant à promouvoir non pas tant leur assimilation que leur intégration pleine et entière dans la communauté nationale *en tant que juifs*. Mais la société reste

1. Le docteur Michel Lévy fut élevé au grade de médecin-général en 1851, ce qui équivalait au grade de général ; mais il ne combattit pas, étant responsable des services de santé militaires, comme lors de la guerre de Crimée.

peu encline à négocier une forme d'ouverture à des apports extérieurs. Qu'elle soit explicite ou implicite, c'est l'assimilation qui est demandée aux juifs, ce qui, à terme, pose la question de l'abandon de leur foi, d'autant qu'ils restent marqués par une image de forte altérité pour une bonne partie de la population française : une image entretenue par un clergé qui, encore fréquemment dans ses sermons, stigmatise le « peuple déicide » et la figure de Judas.

On sait peu de choses certaines sur l'éducation de Simon. Il semble toutefois avéré qu'Emmanuel Deutz retira ses enfants de l'école israélite dirigée par son gendre David Drach, suite à un désaccord sur la nature de l'enseignement dispensé. Arrivé à Paris en 1813, le jeune, érudit et ambitieux rabbin est nommé secrétaire du Consistoire central tout en exerçant la fonction de précepteur<sup>1</sup>. Il épouse Sara Deutz en 1817, devenant le beau-frère de Simon. Drach ne cache pas son souhait de moderniser le judaïsme sur le fond comme sur la forme, ce qui a pu heurter le grand-rabbin Deutz, dont la sensibilité est beaucoup plus traditionaliste. Ce dernier, après s'être occupé personnellement durant quelque temps de l'instruction de Simon, l'envoie à l'école talmudique de Wintzenheim, située à proximité de Colmar, où vit « la communauté [juive] la plus importante du Haut-Rhin » et qui est pendant quelque temps le siège du rabbinat<sup>2</sup>. Puis Simon parfait son éducation à Metz, siège d'une des plus importantes communautés juives du royaume de France. La ville possède une école talmudique ouverte en 1821, transformée en école rabbinique en 1829, et qui sera transférée à Paris en 1859. Les sources manquent pour évaluer le comportement et les résultats de Simon. Des témoignages hostiles à Deutz, mais aussi son propre récit, laissent entendre que sa jeunesse aurait été quelque peu chaotique, entre échec scolaire, libertinage, dépravation, violence<sup>3</sup>.

Le tableau semble parfois noirci pour des raisons inverses. Dans un cas, il s'agit de célébrer sa rédemption par le biais de sa conversion en 1828. C'est ainsi que Drach affirme ainsi que son jeune beau-

1. Sur Drach, voir Paul Catrice, *op. cit.* ; Moché Catane, *op. cit.* ; Philippe-E. Landau, « David, Paul-Louis-Bernard Drach, rabbin converti, 1791-1865 », extrait de l'*Almanach du KKL*. Consulté en ligne sur <http://judaisme.sdv.fr/histoire/document/drach/drach.htm> ; Monique Nahon « David, Paul Louis, Bernard Drach, rabbin, abbé et théologien catholique (Strasbourg, 6 mars 1791 – Rome, janvier 1865) », *Archives Juives*, vol. 34, no. 2, 2001, p. 122-126.

2. Voir Freddy Raphaël et Monique Ebstein, « Esquisse de l'histoire tantôt heurtée, tantôt apaisée des Juifs à Wintzenheim ». Consulté en ligne le 27 mai 2016 <http://judaisme.sdv.fr/synagog/hautrhin/t-z/wintzenh/esquisse/esquisse.htm>

3. Ty... Morel, *La Vérité sur l'arrestation de Madame*, *op.cit.*, p. 16 sq. ; citation d'une lettre de Deutz *ibid.* p. 191.

frère s'était distingué « de bonne heure par ses progrès dans la théologie rabbinique », avant d'être victime de « la lecture des mauvais livres, surtout de ceux des philosophes du dernier siècle » : la mise en accusation des Lumières est un argument redondant dans la France de la Restauration où le clergé s'évertue à reconquérir ses positions<sup>1</sup>. De plus, Drach présente Simon comme animé par « une haine mortelle contre la religion chrétienne et son divin auteur, et surtout contre ceux de ses coreligionnaires qui se convertissaient. Il était un des plus acharnés persécuteurs de ces derniers »<sup>2</sup>. Effectivement victime des persécutions de Deutz lorsqu'il se convertit en 1823, Drach semble toutefois extrapoler à partir de son propre cas : car aucune autre source ne confirme cet acharnement de Deutz contre des juifs convertis. Mais l'important est d'affirmer la toute-puissance de la Providence qui s'est manifestée avec éclat en ramenant au sein de la seule et véritable Église une brebis égarée, et pas n'importe laquelle : le fils du grand-rabbin. À l'inverse, le plus virulent de ses contempteurs, le docteur Ignace-Xavier Morel, né Lévy-Gumpel et lui-même converti au catholicisme par Drach, traite Simon Deutz d'« imbécile » et d'« homme sans culture »<sup>3</sup>. Il l'accuse par ailleurs d'avoir été un grand lecteur de romans qualifiés d'obscènes ou orduriers<sup>4</sup>. En outre, il affirme que, rallié au « philosophisme », Deutz « s'était affranchi des pratiques du judaïsme [...] et ne tenait plus à la synagogue que par son aversion pour la foi catholique »<sup>5</sup>. Produit après la trahison de 1832, ce jugement s'inscrit dans la polémique et vise à discréditer le double apostat, converti au catholicisme puis revenu au judaïsme.

Mais tous les récits, même favorables, convergent vers l'idée d'une éducation assez précocement avortée : non seulement Simon ne suit pas les traces de son père ou de son beau-frère vers le rabbinat, mais de plus il est suffisamment en échec scolaire pour qu'on le place en apprentissage chez des imprimeurs. Son frère aîné, Samuel, l'a précédé dans cette voie de l'apprentissage des métiers du livre. On le sait car son nom est mentionné dans une source judiciaire en février 1820, en relation avec l'affaire Louvel. Présenté comme apprenti-relieur chez Bonnet, il est accusé par la femme de son patron d'avoir

1. P[aul]. L[ouis]. B[ernard]. Drach, *Relation de la conversion de M. Hyacinthe Deutz, baptisé à Rome le 3 février 1828, précédé de quelques considérations sur le retour d'Israël dans l'Église de Dieu*, Paris, chez l'auteur, chez Méquignon-Havard, chez Belin-Mandar et Devaux, chez Bricon, 1828, p. 11.

2. *Ibid.*, p. 13.

3. Ty... Morel, *La Vérité sur l'arrestation de Madame*, *op. cit.*, p. 1-12.

4. *Ibid.*, p. 19.

5. *Ibid.*, p. 81.